



PUBLICIS GROUPE

Ce document ne peut pas être diffusé aux Etats-Unis

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 20 janvier 2005

Publicis Groupe achève la première étape du remboursement anticipé de son OCEANE 2018

Publicis Groupe S.A. ("Publicis") annonce aujourd'hui que la modification proposée des modalités de ses OCEANE 1,00% d'échéance 2018 d'un montant nominal total de 689.999.997,15€ (ISIN: FR0000180127) convertibles en actions nouvelles et/ou échangeables en actions existantes Publicis (les "OCEANE 2018"), telle que décrite dans l'avis de convocation en Assemblée Générale publié le 5 janvier 2005, a été approuvée au cours de l'assemblée des porteurs des OCEANE 2018 qui s'est tenue le 20 janvier 2005. Plus de 2/3 des porteurs présents ou représentés à cette assemblée ont voté en faveur des résolutions proposées.

La modification adoptée donne à tout porteur une option supplémentaire de remboursement anticipé de tout ou partie de ses OCEANE 2018, en plus des options de remboursement anticipé exerçables les 18 janvier 2006, 2010 et 2014 déjà prévues par les modalités. L'option de remboursement anticipé supplémentaire est exerçable entre le 21 janvier 2005 et le 2 février 2005 inclus en vue d'un règlement le 10 février 2005.

Prix de Remboursement Bonifié

Le prix de remboursement anticipé (le "Prix de Remboursement Bonifié") sera calculé le 27 janvier 2005 conformément à la formule détaillée dans les résolutions adoptées ainsi que dans le communiqué de presse de Publicis publié le 4 janvier 2005 et résumé ci-dessous :

Valeur actualisée de l'Option de Remboursement Anticipé 2006 au Taux Swap Euro à 1 an du 26 janvier 2005 à 16h00 (heure de Paris)

- + 0,75€
- + 0.15 fois la différence entre (i) le cours moyen pondéré par les volumes de l'action ordinaire de Publicis sur la période du 20 janvier 2005 (inclus) au 26 janvier 2005 (inclus) et (ii) 24,03€ (seulement si positif)



PUBLICIS GROUPE

Ce document ne peut pas être diffusé aux Etats-Unis

Calendrier et procédure

Chaque porteur pourra demander le remboursement anticipé de tout ou partie de ses OCEANE 2018 avec un règlement prévu le 10 février 2005. L'option de remboursement anticipé devra être exercée entre le 21 janvier 2005 et le 2 février 2005 (inclus) (la "Période d'Exercice") à un prix qui sera déterminé le 27 janvier 2005.

Les porteurs souhaitant obtenir le remboursement anticipé de tout ou partie de leurs OCEANE 2018 en exerçant cette option doivent en avertir, pendant la Période d'Exercice, leur intermédiaire financier habilité auprès duquel les titres sont déposés et cet intermédiaire financier devra transmettre cette requête à l'Agent Payeur, BNP Paribas Securities Services (voir coordonnées ci-dessous). Une fois valablement présentée par tout porteur à l'intermédiaire financier habilité concerné, la demande de remboursement anticipé deviendra irrévocable et Publicis sera tenu de rembourser les OCEANE 2018 faisant l'objet de toute demande de remboursement anticipé transmise valablement à l'Agent Payeur. Cette option de remboursement anticipé ne peut pas être exercée depuis les Etats-Unis d'Amérique.

	2005
Premier jour de la Période d'Exercice	21 janvier
Date de Pricing (calcul et communication du Prix de Remboursement Bonifié)	27 janvier
Dernier jour de la Période d'Exercice	2 février
Date de Règlement	10 février

Barclays Capital et BNP Paribas agissent en tant que coordinateurs globaux et conseils de Publicis dans le cadre de cette opération.

Agent Payeur : BNP Paribas Securities Services S.A., Immeuble Tolbiac, 25 quai Panhard et Levassor, 75013 Paris, France, attention Service aux Emetteurs – Coupons Domiciliés (Tél. : + 33 (0)1 55 77 95 41).

* *
*



PUBLICIS GROUPE

Ce document ne peut pas être diffusé aux Etats-Unis

Publicis Groupe (Euronext Paris: FR0000130577 et membre du CAC40 - NYSE: PUB) est le 4^{ème} groupe mondial de communication et le 2^{ème} groupe mondial de conseil et achat média, avec une présence dans 109 pays sur les 5 continents.

Le Groupe opère à la fois dans la **publicité**, à travers trois réseaux publicitaires mondiaux fonctionnant de manière autonome: Leo Burnett Worldwide, Publicis Worldwide, Saatchi & Saatchi Worldwide ; deux réseaux multi-hubs : Fallon Worldwide et Bartle Bogle Hegarty (filiale à 49%) ; dans le **conseil et l'achat** d'espace à travers deux réseaux mondiaux : ZenithOptimedia et Starcom MediaVest Group ; et dans les marketing services et la **communication** spécialisée (marketing relationnel, relations publiques, communication corporate et financière, communication ethnique, communication santé...)

Sites internet: www.publicis.com et www.finance.publicis.com

Contacts :

Relations Investisseurs : Pierre Bénéich - + 33 (0)1 44 43 65 00

Communication : Eve Magnant - + 33 (0)1 44 43 70 25

Ce communiqué ne doit pas être publié, distribué ou diffusé aux Etats-Unis. L'option de remboursement anticipé, si elle était adoptée, ne pourrait pas être exercée depuis les Etats-Unis. Ce communiqué ne constitue pas une offre d'achat de titres aux Etats-Unis ou la sollicitation d'un ordre de vente de titres aux Etats-Unis ou dans tout autre pays où une telle offre ou sollicitation serait illégale.